

N°1 - Janvier - Février - Mars 2022

Editorial

Bienvenue dans le nouveau réseau des élus référents sécurité routière.

Au sein de ce réseau, vous pourrez désormais bénéficier de retours d'expériences d'actions locales et de l'appui d'acteurs institutionnels pour développer auprès de vos administrés une culture de la sécurité routière.



Vous serez également régulièrement informés des évolutions réglementaires et des données locales sur l'accidentalité routière.

Dans notre département, le comportement des conducteurs reste la cause principale des accidents de la route : infractions au code de la route, vitesse excessive, conduite en état d'alcoolémie... Respecter les règles, c'est respecter les autres.

En 2021, avec 202 accidents corporels et 22 personnes tuées sur nos routes, même si on peut se féliciter d'une amélioration par rapport à l'année 2019, le bilan reste dramatique car chaque accident corporel représente un traumatisme important pour les victimes et leur famille.

Pour rappeler les règles et les principes du partage de la route, une quarantaine d'actions a été menée en 2021 dans le cadre du plan départemental d'actions sécurité routière, dont quelques-unes sont présentées ci-après.

Nous sommes tous concernés et ensemble, nous devons nous mobiliser pour lutter au quotidien contre le fléau que représente l'insécurité routière.

Charlotte BOUZAT,
directrice de cabinet, cheffe de projet sécurité routière, Préfecture de Loir-et-Cher

La coordination sécurité routière, qu'est-ce-que c'est ?

Placée sous l'autorité de la directrice de cabinet du Préfet, cheffe de projet sécurité routière, la coordination sécurité routière, positionnée au sein de la **direction départementale des territoires**, accompagne les partenaires dans la mise en œuvre de la politique publique de lutte contre l'insécurité routière.

Ses missions principales :

- l'élaboration et le suivi de la mise en œuvre du document général d'orientation sécurité routière
- le pilotage et la mise en œuvre du plan départemental d'actions sécurité routière (PDASR)
- le portage de la politique et des actions nationales et locales de communication routière.

L'équipe :

La coordinatrice :

Aouicha KRADAoui - 02 54 55 76 58
aouicha.kradaoui@loir-et-cher.gouv.fr

L'adjoint, animateur du PDASR

(plan départemental d'actions sécurité routière) :

Jean-Marie DEJOUY - 02 54 55 75 02
jean-marie.dejouy@loir-et-cher.gouv.fr

La responsable de l'ODSR

(observatoire départemental de la sécurité routière) :

Sylvie GITTON - 02 54 55 76 12
sylvie.gitton@loir-et-cher.gouv.fr

L'accidentalité routière en Loir-et-Cher en 2021

Données provisoires

202		dont 20 mortels 111 graves non mortels
22		
270		dont 135 hospitalisés

Pour en savoir plus



[Le bilan 2020](#)

[Les données provisoires 2021](#)
(chiffres non consolidés)

Quelques actions de sensibilisation à la sécurité routière accompagnées par le PDASR en 2021

Un escape-game de la sécurité routière

La communauté de communes Val de Cher Controis

a organisé du 9 au 11 septembre 2021, une animation pour sensibiliser les jeunes aux dangers de la route.

Au programme, un **escape-game de la sécurité routière** animé par l'association « **G-addiction jeunesse citoyenne** ».

Durant une heure, ce jeu de rôle a transformé les enfants en enquêteurs de police, pour trouver les causes d'un grave accident de la route. L'attention des enfants a été captivée dès le début et les animateurs ont su recentrer les recherches et les débats pour aborder tous les sujets liés à la sécurité routière et aux addictions.

Cette action a bénéficié d'un co-financement PDASR et MILDECA*

**Mission interministérielle de lutte contre les drogues et les conduites addictives*



Vérification des équipements vélos



« Contrôles surprises » au collège de Lamotte-Beuvron

La police municipale de **Lamotte-Beuvron**, accompagnée de 2 **Intervenants Départemental à la Sécurité Routière** (IDSR) dont l'adjointe au Maire, ont mené le 18 novembre 2021, une opération de **contrôle de l'équipement des vélos** des collégiens.

Il s'agissait d'une action de prévention et non de répression visant à sensibiliser les jeunes sur la nécessité d'être visibles par les autres usagers de la route.

Les motards

Journée de sensibilisation

Cette action a été organisée à l'initiative du **chargé de mission deux-roues motorisé** (CM2RM) de la coordination sécurité routière de Loir-et-Cher. Elle s'est déroulée au centre d'examen des permis de conduire de Blois. L'objectif était de permettre aux motards de parfaire leurs connaissances, tout en leur faisant bénéficier du partage d'expérience de professionnels de la conduite moto.

Encadrés par le CM2RM, les motards de l'EDSR41 et des enseignants de la conduite, ils ont participé en toute sécurité à des ateliers de freinage et de maniabilité, avec un rappel théorique de la trajectoire de sécurité.

[Voir le reportage télévisé de France3](#)



Quelques actions de sensibilisation à la sécurité routière accompagnées par le PDASR en 2021

Semaine de sensibilisation des lycéens

Préfecture de Loir-et-Cher

Cette action annuelle initiée en 2019 par le Préfet, s'est déroulée en mars 2021 dans un format dématérialisé.

Les élèves de **3 lycées** de Blois, Vendôme et Romorantin-Lanthenay ont pu échanger en visio-conférence avec les forces de l'ordre et de sécurité qui ont témoigné de leurs expériences de terrain lorsqu'ils interviennent sur un accident de la route.

Des quizz ont été proposés aux élèves, ainsi qu'une bibliothèque de **spot de sensibilisation**, notamment un film réalisé par la préfecture, faisant intervenir une victime originaire du département.



Un crash - test pédagogique

Centres interprofessionnels de formation des apprentis de Blois



Les CFA de Blois (CFA interprofessionnel et CFA BTP) organisent chaque année conjointement une opération de sensibilisation à la sécurité routière à destination de leurs apprenants.

L'objectif est de sensibiliser les jeunes sur **les risques** encourus sur leurs **trajets professionnels** et **personnels**, et de les amener à avoir un autre regard sur les forces de l'ordre et autres acteurs de la prévention et de la répression.

L'élément phare de cette action est le **crash-test pédagogique** qui consiste à simuler des collisions violentes entre plusieurs véhicules (voiture contre voiture et voiture contre scooter).

Pour plus d'information sur ces opérations

et si vous souhaitez vous aussi organiser des actions de sensibilisation,

contactez la coordination sécurité routière :

**Direction Départementale des Territoires de Loir-et-Cher
31 mail Pierre Charlot - 41000 Blois**

ddt-coordination-securite-routiere@loir-et-cher.gouv.fr

Quelques rappels réglementaires

Trottinettes électriques - Gyropodes - Hoverboards

Que dit la réglementation ?

Trottinettes électriques, monoroues, gyropodes, hoverboards : les nouveaux engins de déplacement personnel motorisés (EDPM), comme les autres usagers, doivent appliquer les règles du code de la route qui garantissent leur sécurité et celle des autres.

[Trottinettes électriques, gyropodes, hoverboards, que dit la réglementation?](#)

Les règles de circulation pour les cyclistes

Le code de la route

s'applique de la même manière à tous les usagers. Afin de garantir la sécurité de chacun, les cyclistes doivent respecter un certain nombre de règles, en ville ou hors agglomération ; de jour, comme de nuit.

[Les règles de circulation pour les cyclistes.](#)

Depuis le 1^{er} novembre 2021

Obligation de détenir des chaînes ou d'équiper les véhicules de pneus hiver

dans les départements situés dans des massifs montagneux.

En période hivernale (s'étendant du 1^{er} novembre au 31 mars), il est désormais obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes des massifs montagneux (Alpes, Corse, Massif central, massif jurassien, Pyrénées, massif vosgien). 34 départements sont soumis à l'obligation.

[Les équipements hivernaux.](#)

Pour en savoir plus



[Site de la sécurité routière](#)